

LE REPLI DES DÉFAILLANCES SE POURSUIT SUR LE 2^{ème} TRIMESTRE 2010 (- 5,2 %).

Près de 13 500 procédures de sauvegarde, redressement (RJ) ou liquidation judiciaire directe (LJ) ont été ouvertes par les tribunaux ce deuxième trimestre ; ce qui porte à 31 000 le nombre de défaillances prononcées depuis le début de l'année (-2 %).

2010 a démarré avec un mois de janvier encore compliqué avant que les mois suivants ne marquent enfin la baisse des défaillances d'entreprises. L'amélioration s'accroît depuis avril. Sur ces trois derniers mois 2010, en comparaison de la même période 2009, la baisse est sensible ; 13 189 redressements ou liquidations judiciaires directes (- 5,2 %) et 244 sauvegardes (- 27,8 %). Si le niveau de défaillances est encore élevé, il demeure que de nombreux signaux viennent confirmer la sortie de crise.

Fort recul des défaillances de PME

L'amélioration est très marquée sur les PME de 50 à 200 salariés. Elles étaient plus d'une centaine (109) à avoir déposé le bilan il y a un an, sur le deuxième trimestre 2009, elles sont 77 sur cette même période 2010 (- 29 %). Rappelons que sur l'ensemble de l'année 2009, 467 entreprises de cette taille avaient défailli, soit 54 % de plus qu'en 2008, représentant 42 000 salariés. Le recul des défaillances de PME est un marqueur fort du redressement de l'économie.

8 jugements sur 10 prononcés sur des PME sont des redressements judiciaires.

Moins d'un jugement d'ouverture sur trois (32,5 %) prononcé par les tribunaux sur le deuxième trimestre 2010 est un redressement judiciaire. Ce taux varie de 25 % pour les micro-entreprises à 52 % pour celles de 10 à 19 salariés et 78 % pour les PME de plus de 50 salariés. Ces dernières sont donc moins nombreuses à défailir en 2010 et obtiennent très majoritairement une solution de redressement. Là encore, le signal de reprise est sensible.



Decide with Confidence

L'auto-entrepreneur pourrait être un facteur de baisse des défaillances de jeunes entreprises.

Les défaillances d'entreprises de moins de 3 ans reculent de 14% sur ce deuxième trimestre en comparaison du même trimestre 2009. L'arrivée du régime d'auto-entrepreneur pourrait avoir influencé les statistiques. Les créateurs semblent avoir privilégié ce nouveau statut (plus de 320 000 en 2009) au détriment des formes classiques de type SARL ou entreprise en nom propre. Moins de SARL créées se traduit par un moins grand nombre de défaillances. Rappelons, en effet, que de façon quasi invariable, les SARL représentent 8 défaillances de jeunes entreprises (moins de trois ans) sur dix.

L'industrie tire la performance trimestrielle, les services sont à la peine.

Les défaillances d'industriels reculent de plus de 18% par rapport au deuxième trimestre 2009. La baisse est tirée par l'industrie manufacturière (-24%) tandis que l'agroalimentaire présente une dégradation de +5%. Dans cette dernière, les activités de boulangerie représentent les trois quarts des défaillances. En manufacture, la mécanique est bien orientée (-54%) après un premier trimestre encore compliqué.

Les services sont à la peine. Les services informatiques enregistrent une dégradation de 11% et les services aux entreprises sont juste stables. Les services aux particuliers sont moins bien orientés encore (+16%). Dans la restauration, la baisse de près de 3% des défaillances d'entreprises masque une forte dichotomie entre la restauration traditionnelle (-15%) et la restauration rapide (+37%).

Le bout du tunnel pour Rhône-Alpes et Alsace.

Alsace et Rhône-Alpes avaient subi de plein fouet les affres de la crise. La dépression y avait été rapide et violente et plus marquée qu'ailleurs. La dynamique de reprise pourrait être également plus vive. Les défaillances d'entreprises reculent de 12% ce trimestre sur ces régions, soit plus de deux fois plus vite en moyenne que dans les autres régions.

Huit régions sont encore orientées défavorablement.

La procédure de sauvegarde moins sollicitée en 2010.

Le nombre de procédures de sauvegarde recule rapidement (-28%). La baisse est observée sur l'ensemble des entreprises à l'exception des plus jeunes (+26%) ou celles du bâtiment dont le nombre d'ouvertures croît de 74%.



Decide with Confidence

« La baisse des défaillances d'entreprises se poursuit au fil des mois confirmant le mouvement de reprise de l'économie. C'est pourtant l'incertitude qui prévaut encore », observe Thierry MILLON, responsable des analyses.

« Le contexte international instable, fragilisé par la question des dettes souveraines, freine le retour de la confiance des ménages comme des entreprises. Ces dernières ont montré d'importantes capacités d'adaptation et de réaction durant la crise mais l'heure est désormais à la reconquête.

Les entreprises ont besoin de reconstituer des stocks, financer leur croissance et la confiance, est alors, essentielle. Après avoir cherché, des mois durant, à préserver des trésoreries fortement sollicitées en période de raréfaction du crédit, les PME tentent désormais de dégager le cash nécessaire à leur développement. Les directions financières cherchent ainsi à rationaliser les coûts pour gagner en efficacité mais aussi pour gagner la confiance de leurs partenaires fournisseurs ou banquiers. Elles déploient en interne des procédures de connaissance novatrices plus automatiques, plus rapides et plus sûres permettant de diagnostiquer très en amont les points de risques comme les leviers d'opportunités. La culture cash ne doit, toutefois, pas être l'apanage des seules grandes entreprises. La problématique du BFR est au cœur de chaque business ; pour avoir pensé chiffre d'affaires avant trésorerie de nombreuses TPE souffrent de ne pouvoir honorer leurs commandes et défont. La crise financière aura démontré qu'on ne peut plus faire de capitalisme sans capital ! ».

Renseignement : Thierry Millon - Responsable des Études Altares : 04 72 65 15 51

A PROPOS D'ALTARES

Altares est née du rapprochement de la Base d'Informations Légales BIL et de Dun & Bradstreet France. Sa vocation, en tant que spécialiste de la connaissance inter-entreprises : fournir des solutions pour accélérer la croissance.

Altares répond aux besoins des entreprises sur deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier, en France, en Europe comme à l'International.

Membre du 1er réseau international d'informations B to B (le D&B Worldwide Network), Altares diffuse en France les solutions créées par le leader mondial D&B. Les clients d'Altares disposent du seul accès global à des données qualifiées sur plus de 160 Millions d'entreprises dans le monde. Dirigée par Thierry Asmar, Altares, détient 40 % du marché français ; avec un CA d'environ 53 Millions d'Euros, l'entreprise compte près de 300 collaborateurs répartis

sur 3 sites principaux : Nanterre, St-Quentin-en-Yvelines et Villeurbanne.

ALTARES
55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre
contact@altares.fr
www.altares.fr
Thierry Asmar
Tél : 01 41 37 51 04



Decide with Confidence